

GESTION DES PERIODES DE TELETRAVAIL ET DROIT A LA DECONNEXION

PRESTATION FORMATION



Durée
1/2 jour
Soit 3,5 heures

Format
Présentiel ou distanciel



Prérequis
Aucun



Public
Tout public



Intervenant·e·s
Psychologues du travail

Un référent handicap présent en interne disponible sur sollicitation.

➤ OBJECTIFS DE FORMATION

Durant cette formation, vous apprendrez à ...

- Connaître le contexte légal en vigueur
- Comprendre à quoi correspond l'hyper-connexion et savoir l'identifier
- Connaître les risques pour la santé et l'impact sur la performance individuelle
- Identifier les bénéfices et risques du télétravail
- Développer des stratégies de protection de la santé et de régulation

➤ CONTENU

Connaître le contexte légal en vigueur
Comprendre à quoi correspond l'hyperconnexion et savoir l'identifier
Les risques pour la santé
Gérer les périodes en télétravail
Pour un usage raisonné et raisonnable de la connexion et du télétravail



MODALITES PEDAGOGIQUES

➔ Méthodes pédagogiques

Alternance de méthodes pédagogiques (active, démonstrative, interrogative et expositive)

➔ Moyens mobilisés

Equipe pédagogique composée de psychologue du travail et de consultant-es expert-es dans différents domaines d'activité

➔ Techniques pédagogiques

- Apports théoriques
- Temps de réflexion, analyses, discussions, échanges du groupe
- Questionnaires d'auto évaluation
- Mises en situation
- Etudes de cas

MODALITES D'EVALUATION

Formation non certifiante et ne prévoyant pas l'évaluation des apprentissages dispensés

Évaluation formative

Un recueil de la satisfaction sera réalisé en fin de formation afin de repérer les appréciations de chaque participant

Tarif :

à partir de 1400€ HT / jour

Délais d'accès :

Dès conventionnement
Dépend des dispositifs et conditions de prise en charge

Contact :

Thomas Vigneau
t.vigneau@opus-fabrica.fr

